

Compte rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du Morbihan Réunion du 8 juillet 2014

A l'ordre du jour :

- 1- Présentation de la mise en place de la cellule « procédures collectives » et ses conséquences (fiche d'impact)
- 2- Etude des fiches Hygiène et Sécurité, des accidents du travail et des fiches de signalement reçues depuis le dernier CHS-CT
- 3- Questions diverses

Présentation de la mise en place de la cellule « procédures collectives » et ses conséquences

Cet important sujet a été discuté lors du comité technique local du 1er juillet. Il a recueilli un vote unanime contre, de toutes les organisations syndicales. Il doit également être traité en CHSCT. La fiche d'impact a conclu à une simple information du Comité donc pas de vote et d'avis à émettre mais la CGT a quand même donné le sien.

La gestion des procédures collectives (PC) est une mission particulièrement sensible au regard des mises en débet de comptables qui concernent dans 100 % des cas les procédures collectives.

Pour autant cette mise en place est mal préparée, mal définie, pas aboutie et laisse les agents dans le flou.

Sa mise en œuvre est reportée du 01/09/2014 au 01/10/2014, ce qui au bout du compte ne change rien aux difficultés

Les dossiers concernant les PC à compter du 01/10/2014 partiront au PRS. Toutefois, le travail restant à la charge des SIE demeurera important.

Au vu du délai de 2 mois pour établir les déclarations de créances aux mandataires, les agents en charge des PC garderont donc la totalité de leur mission jusqu'au 01/12/2014 pour les jugements au 31/10/2014.

Concernant le flux, c'est-à-dire les jugements à compter du 01/10/2014, les SIE garderont une partie de leur mission actuelle: saisie des BODACC dans BDRP, mise à jour Miriam, MEDOC, transfert du dossier papier, surveillance des garanties, communication des informations qui n'auraient pas basculé dans MEDOC (CFE), surveillance des obligations déclaratives en cas de poursuite d'activité, examen et transmission de l'avis de déclaration de créances complété des éventuels contrôles fiscaux, saisie des créances tva clients, information du PRS en cas de 3950 ...

Il semble que les plans partent au PRS.

Les créances postérieures au jugement seraient de la compétence du PRS. Le stock partirait avant le 31/12/2016.

Cette cellule en charge de tous les dossiers en PC du département comptera 2 B et 1 A.

Les agents seront formés en local ou régional.

Nous nous demandons comment une telle cellule pourra fonctionner avec 3 agents seulement, sans abandon de mission ou modifications législatives importantes.

Au niveau immobilier, 2 agents du SEEF et la secrétaire animatrice du CHSCT, installés au 6ème étage, déménagent à la « Trésorerie générale » et dans un bureau du 5ème

étage de la Cité. La cellule sera située à proximité du PRS, au 6ème étage de la Cité administrative.

Le CHSCT a pour vocation, entre autre, de lutter contre les RPS (risques psychosociaux) dont les causes sont aujourd'hui bien connues : contraintes temporelles, changement organisationnel mal préparé, charge de travail trop importante, multiplication des sollicitations virtuelles (mails), déséquilibre flagrant entre contraintes et moyens mis en œuvre, multiplication et complexification des circuits

Et les effets : stress, mal être au travail, dévalorisation de soi, perte de sens du travail, sentiment d'abandon et d'isolement...

Les agents en charge actuellement des procédures sont inquiets du manque de visibilité.

Les agents du PRS doivent l'être au vu des travaux qui seront à leur charge.

Beaucoup de nos questions sont restées sans réponse ou avec des réponses évasives.

Tout ici est réuni.....Un groupe de travail sur les RPS est programmé cet après midi !!!

Etude des fiches Hygiène et Sécurité, des accidents du travail et des fiches de signalement reçues depuis le dernier CHS-CT

Fiche de signalement Trésorerie Lorient Collectivités : les agents ont alerté la Direction des difficultés que connaît le poste. De gros problèmes d'effectifs et une charge de travail énorme, alourdie également par les modifications de l'intercommunalité (fusion de Plouay avec Lorient agglomération). Et ce, malgré une forte mobilisation de l'équipe de renfort.

La Direction semble enfin avoir entendu les agents. Le poste est renforcé en effectifs (cf mouvement local d'affectation A et B) et une réflexion est en cours concernant un rééquilibrage des charges entre Hennebont et Lorient.

La CGT est satisfaite que des mesures soient enfin prises car les organisations syndicales et les agents avaient tiré la sonnette d'alarme depuis longtemps.

Questions diverses

Accueil HDF LORIENT: le projet a été présenté à la cellule sécurité de Bercy. En attente de l'avis qui sera examiné au prochain CHSCT.

Projet Jérôme d'Arradon : il n'y a pas encore de retour de la DG sur les plans proposés.

Le parking de Lorient a fait l'objet de quelques modifications en particulier pour l'accessibilité des motos. Un véhicule gêne souvent les manœuvres des places PMR .Un rappel du service du personnel sera fait.

Travaux accueil Auray : les travaux se déroulent conformément aux prévisions.

Vos représentants en CHS-CT:

Mickaël MOREAU – SPF VANNES, Catherine PETITOT – SIE LORIENT SUD.